

Fit for 55 : déploiement d'infrastructures pour carburants alternatifs

05 AVRIL 2023



Les députés européens ont convenu un accord sur les stations de recharge et de ravitaillement en carburants alternatifs notamment avec l'installation de bornes de recharge électriques tous les 120 km pour les camions.

L'accord envisage :

- ? Des bornes de recharge électriques pour les voitures tous les 60 km au moins et tous les 120 km pour les camions
- ? Des stations de ravitaillement en hydrogène tous les 200 km au moins
- ? Des recharges et du ravitaillement facilités avec des prix indiqués par kWh ou par kg.

[Consulter le communiqué](#)